



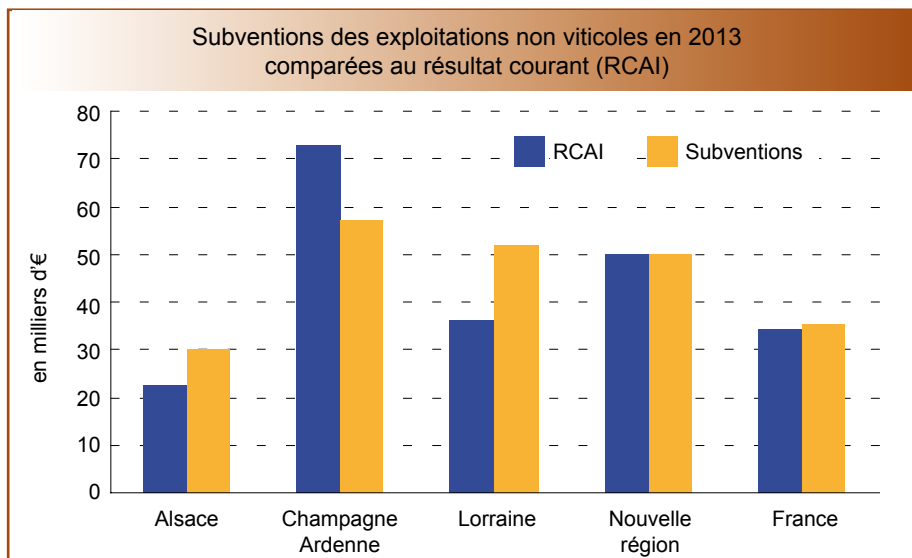
Les résultats des exploitations agricoles

En 2013 (source : RICA), les exploitations moyennes et grandes de la région ACAL constituent 13,5% de la production brute standard (PBS = potentiel de production) nationale de ce type d'exploitation. Les exploitations viticoles en représentent 45,2% contre 18,2% en France. La Champagne-Ardenne occupe une part prépondérante.

Cinq OTEX regroupent 93% du potentiel de production des exploitations non viticoles de l'ACAL.

En 2013, le résultat courant avant impôt (RCAI) fait suite à trois années fastes. Le RCAI par actif non salarié chute de 36% par rapport à 2012 en ACAL. Il est voisin de la moyenne des cinq années précédentes en Champagne-Ardenne, mais inférieur partout ailleurs.

En 2013, les subventions forment le résultat en ACAL. Elles le dépassent en Lorraine et en Alsace. Elles n'atteignent pas le niveau du RCAI en Champagne-Ardenne. Dans



Source : Agreste, RICA

cette région, les exploitations de l'OTEX «autres cultures générales» comportent d'importantes surfaces en betteraves sucrières, culture non primable. Le DPU constitue la majeure partie des

primes en ACAL (86,5%). Le deuxième pilier ne représente que 4,3%. Ce constat dépend assez peu de la région (au maximum 6,2% en Lorraine).

Résultat courant par OTEX en 2013, en milliers d'euros

Orientation technico-économique (OTEX)	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	Nouvelle région	France
Exploitations non viticoles	17,35	50,45	22,09	33,90	23,36
Céréales-oléoprotéagineux	12,98	46,86	22,17	31,89	18,51
Bovins laitiers	15,43	24,33	20,04	20,21	23,70
Polyculture-polyélevage	16,15	26,39	20,70	21,84	26,72
Bovins mixtes lait viande	-	16,88	28,07	23,91	23,06
Autres grandes cultures	-	98,46	-	98,46	60,55

Source : Agreste, Recensement agricole 2010

Montant des aides des 1^{er} et 2^{ème} piliers de la PAC en 2013 déductions des stabilisateurs et de la modulation

(milliers d'euros)	Aide découplée	Aides couplées	ICHN	PHAE	MAE *	Installation	Modernisation
Alsace	103,3	6,7	2,4	0,5	4,1	1,4	3,1
Champagne-Ardenne	489,2	31,5	1,7	3,2	8,0	2,1	3,8
Lorraine	282,5	31,2	6,9	5,2	11,4	2,5	5,4
TOTAUX	875,0	69,4	11,0	8,9	23,5	6,0	12,3

Sources : SSP-ASP

* : certaines données MAE sont manquantes pour l'Alsace

Montant DPU moyen par canton dans la nouvelle région

